



Le français, quel destin, quelles propositions en Irak ?

Yaqdhan ALASSAF

STL-Université Lille 3-France (Université de Mossoul-Irak)

yaqdhan_alassaf@uomosul.edu.iq

Résumé

L'enseignement du français apparaît dans le système éducatif irakien dès 1969. Si par ailleurs, son enseignement demeurait encore à un niveau faible à la fin de la décennie 80 en raison d'une insuffisance de formation des professeurs et de méthodes plutôt inadaptées. À ces observations viennent s'ajouter les conséquences des événements de juin 2014. Depuis cette date, la diminution du nombre d'enseignants ainsi que celui des d'élèves en apprentissage sur cette langue, ne fait qu'empirer. Favoriser l'essor de l'e-learning en s'appuyant sur des plateformes de type pédagogique dans les années à venir pourrait devenir une solution très intéressante pour encourager et innover l'enseignement/apprentissage des langues.

Mots-clés : enseignement, français, Irak, langue, plateforme

The French, what destiny, what proposals in Iraq?

Abstract

Teaching French appears in the Iraqi education system in 1969. If, however, his teaching was still at a low level at the end of the decade 80 due to insufficient training of teachers and rather unsuitable methods. To these observations are added the consequences of the events of June 2014. Since then, the decline in the number of teachers as well as students who are studying this language is getting worse. Promote the development of e-learning based on pedagogical type of platforms in the coming years could become a very interesting solution to support and innovate the teaching/learning languages.

Keywords: teaching, French, Iraq, language, platform

1. Chronologie d'une sensibilisation à la langue française en Irak

1.1. Des années 60 à 2000, une lente évolution du français

L'enseignement du français apparaît dans le système éducatif irakien dès 1969 (Taï, 1994) puis c'est au cours des années 1970 que l'on observe un intérêt croissant pour l'apprentissage de cette langue grâce à l'augmentation des relations franco-irakiennes dans les milieux universitaires, scientifiques et culturels. Motivée par

le plurilinguisme, l'université de Mossoul, comme beaucoup d'autres universités, encourage significativement l'enseignement du français en dehors de sa faculté de Lettres et notamment à l'échelon régional au cours des années 90, cela pour varier ses connaissances et contribuer favorablement au développement de la francophonie.

Si par ailleurs, l'enseignement de cette langue demeurait encore à un niveau faible à la fin de la décennie 80 en raison d'une insuffisance de formation des professeurs et de méthodes d'apprentissage plutôt inadaptées (Taï, op.cit. 1994) - à titre d'exemple, faisait état du niveau des élèves d'un collège de Bagdad qui n'avait pas progressé après trois années passées à l'étude de la langue-, l'approche pédagogique par l'expression libre dont les résultats furent en particulier concluants dans l'apprentissage de l'espagnol, pouvait constituer une piste de progrès à mettre en œuvre dans l'apprentissage du français. L'application de cette pratique fut proposée.

Mais c'est aussi grâce aux efforts continus des universités que la langue française allait devenir après l'anglais, la deuxième langue étrangère la plus enseignée dans une centaine d'écoles irakiennes. Au fil des ans, le développement de l'enseignement du français au sein de l'université de Mossoul s'accroît et notamment dans les programmes d'études supérieures dans des spécialités scientifiques et humaines. Cette volonté s'engage en parallèle de la langue arabe, dans le domaine des sciences littéraires, celui du droit, de la gestion et de l'économie mais aussi en pharmacologie, en sciences médicales et en diverses études d'ingénierie. Selon le site de (l'université de Mossoul, 2014), cette université cherche à élargir les domaines de coopération avec d'autres universités pratiquant le français dans leurs études et développe son réseau en obtenant des accords de coopération avec des universités françaises comme Orléans et Clermont-Ferrand.

C'est aussi par le souhait à vouloir multiplier les participations aux conférences, colloques, séminaires, ateliers et stages qui s'organisent dans le cadre des institutions francophones que le milieu universitaire irakien pose progressivement les bases d'un enseignement du français. Celui-ci s'implante peu à peu dans le pays et conjointement à l'apprentissage des langues arabe et anglaise.

Néanmoins, parmi les grandes universités où est enseignée la majorité des disciplines, les cours de Lettres continuent à ne représenter qu'une faible proportion et l'enseignement du français reste quant à lui facultatif et concurrencé par l'anglais. Le nombre d'écoles proposant le français en seconde langue étrangère demeure peu élevé (une centaine sur 5000). Ces écoles, se situent dans les gouvernorats de Bagdad, Mossoul, Kirkuk, Bassora...etc. Les élèves qui souhaitent continuer son apprentissage, après l'obtention de leur bac, ne peuvent se diriger que vers l'une des cinq facultés de français en Irak qui se situent à Bagdad (universités de Bagdad et d'Al Mustansiriya), Mossoul, Erbil et Sulaymānīyah. (Ambassade de France, 2013)

1.2. Un progrès du français grâce aux programmes d'échanges boursiers

Dans un Irak qui se reconstruit au cours des années 2000, après des années de violence, le monde éducatif irakien se mobilise contre la déscolarisation de milliers de jeunes et tente de limiter la progression de l'illettrisme, surtout dans les zones rurales. Nougein (2015 : 29) montre que l'enseignement du français se restructure. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, on voit alors des programmes boursiers à coût partagé qui se définissent et se mettent en place pour permettre à des irakiens de partir étudier en France. Le niveau visé concerne le master voire le doctorat avec un objectif de préparation, cela au terme d'une année de formation linguistique en français car la connaissance du français n'était initialement pas un critère préalable de sélection.

Le Ministère irakien de l'enseignement Supérieur et de la recherche (MESRS, 2010) affirment que ces programmes sont essentiellement destinés à un public doté de qualification, plutôt composé de professeurs, de fonctionnaires et de chercheurs. Ils sont créés dans un souci d'harmonisation des cursus universitaires avec le système européen LMD (Licence-Master-Doctorat) afin de faciliter d'une part l'admission des candidats dans les universités françaises et de pouvoir d'autre part concilier les perspectives de développement de la recherche universitaire avec la création d'écoles doctorales après le retour en Irak des boursiers.

Ces objectifs démontrent la sensibilité des autorités irakiennes à privilégier la formation universitaire et le potentiel intellectuel en tant que vecteurs de reconstruction de modèles d'enseignement au sein du pays, tant en formations initiales qu'en formations continues. D'autres objectifs sont également listés, tels ceux où sont envisagées des ouvertures de nouveaux départements de français dans des universités en Irak, aussi bien dans le centre que dans le sud du pays; ces objectifs étant accompagnés d'efforts de formation de nouveaux docteurs en langue française. Ils incluent aussi la mise en œuvre de cursus universitaire LMD, la mise à jour des contenus des enseignements et la sensibilisation à la modernisation des méthodes didactiques et de la pédagogie.

1.3. Un progrès soutenu par la création d'instituts et d'écoles de français

La création d'instituts s'effectue en parallèle de ces perspectives de développement. À Erbil, l'Institut français ouvre ses portes au cours de l'automne 2009 en réponse à une forte demande de coopération des autorités locales (Ambassade de France, 2013). Ses activités se focalisent sur les cours de langue et la diffusion culturelle. S'ensuit celle d'une antenne de l'Institut français du Proche-Orient (IFPO), inaugurée en octobre 2010 afin de développer des partenariats locaux dans différents domaines, comme l'archéologie, les sciences sociales et humaines,

ou encore l'histoire de l'antiquité. Quant à lui, (Nougein, 2015 : 27-28) l'Institut Français en Irak (IFI) succède en février 2012 au centre culturel français à Bagdad qui avait été créé en 1953. En plus des salles de cours, il se compose d'une bibliothèque, d'une salle de cinéma et de théâtre, pouvant accueillir 80 personnes et d'un espace Campus France. En 2013, il soutient une trentaine d'actions culturelles. La même année, l'école Danielle Mitterrand d'Erbil, avec ses 130 élèves scolarisées dès la rentrée, est très bien considérée. Suite à la visite de l'Inspection de l'Éducation nationale, elle obtient un avis favorable de la commission interministérielle d'homologation des établissements d'enseignement français à l'étranger, pour les cycles de maternelle et primaire. On recense environ 750 élèves qui reçoivent des cours du français en 2013 au sein des Instituts français de Bagdad et d'Erbil. Ce genre de réussite n'est cependant pas toujours au rendez-vous. À Sulaymānīyah, une école du même nom, confrontée à de graves difficultés, est contrainte à la fermeture en juin 2013.

2. L'apprentissage et l'utilisation du français : quel constat aujourd'hui ?

2.1. Un enseignement du français à relancer

En tant qu'enseignant du français au lycée à Mossoul de 1995 à 2003, nous avons été en contact direct avec les élèves dont l'envie d'apprendre cette langue était grande. Une sorte de luxe et une opportunité d'avoir un bonus au bac sont les deux principales raisons pour la plupart de ceux ou celles qui préfèrent étudier le français. Le constat aujourd'hui est le suivant : les établissements où est enseigné le français restent minoritaires en Irak et la situation dans le pays ne favorise pas le moindre accroissement de cet enseignement au niveau des collèges et des lycées. Autant dire que le contexte est très difficile; ce triste constat noircit une motivation déjà mise à mal par un nombre d'heures par semaine et des moyens matériels consacrés au français fort insuffisants.

Ainsi par exemple, on ne comptait guère qu'un seul manuel de deux niveaux, utilisé alors que l'étude en prévoyait six. Les méthodes d'enseignement demeurent plus ou moins construites sur des schémas d'apprentissage anciens, non remis à jour, sans valorisation des innovations technologiques pouvant venir en appui à l'acquisition des connaissances (Besse, 2010 : 15-25).

La plupart des établissements n'ont pas encore intégré les TIC de manière adéquate qui permettraient des facilités et rapidités dans le travail. Guichon (2012 :13-14) souligne : « Si les TIC ne sont que marginalement intégrées dans les pratiques pédagogiques ou si elles sont utilisées de manière inadaptée, le risque est grand que leur apport à l'apprentissage demeure moindre ». L'existence de laboratoire de langues dans quelques écoles n'est hélas pas mise à profit. L'utilisation de

ces laboratoires n'est pas effective. N'étant pas régulière, cette absence d'utilisation suscite une forme de désengagement qui ne contribue pas à la réussite des projets, à la maîtrise progressive du français dans la conversation.

Les professeurs se basent sur des principes d'apprentissage et de contrôles des savoirs toujours trop centrés sur la grammaire. Les aspects théoriques et leur prédominance sur l'enseignement effectué en «cours appliqués» représentent une partie non négligeable, pour ne pas dire importante, des causes de lacunes qui peuvent être nouvellement considérées aujourd'hui dans le système éducatif irakien. Ce temps insuffisant d'enseignement appliqué compromet les compétences des cadres diplômés lorsque ceux-ci se retrouvent sur le marché du travail. Puisqu'ils sont surtout formés aux connaissances théoriques et à la culture traditionnelle, celles-ci ne sont pas forcément utilisables dans la pratique.

Les programmes et les méthodes d'enseignement classiques en Irak conduisent à la graduation des cadres qui n'ont alors pas tous les aptitudes nécessaires pour réaliser au mieux leurs missions dans un environnement professionnel fait d'échanges internationaux. L'héritage des méthodes anciennes d'enseignement des langues prend le volume d'un fardeau pouvant peser lourd sur le succès de l'emploi, conduisant alors vers des échecs évidents, défavorables à l'évolution économique et sociale du pays. Si Abdulkadim (2015) précise qu'« une révision et une mise à jour des méthodes et des moyens de l'enseignement en rapport avec le niveau de progrès dans le monde sont nécessaires à côté de l'installation des équipements, de l'utilisation de la technologie et l'apprentissage des langues étrangères » (Notre traduction), il est alors plus que nécessaire pour l'Irak de prendre en main plus efficacement une nouvelle approche de l'apprentissage des langues, notamment par des investissements qui viseraient l'amélioration de son système éducatif.

L'oral et l'écrit mis en pratique par les élèves à des fins de progression beaucoup plus significatives, ne bénéficient toujours pas du développement qu'ils mériteraient. Du reste, la langue française garde cette image forte d'une langue apparentée à une langue «de luxe» qui la distingue des autres par la nature de son raffinement et de sa complexité. Les élèves qui se lancent dans son apprentissage n'y voient essentiellement pour intérêt que celui d'obtenir des points supplémentaires lors des examens du bac.

2.2. Un constat qui demeure inquiétant

À ces observations qui montrent à quel point il reste encore beaucoup à faire pour amorcer une progression encourageante de la pratique du français, viennent malheureusement s'ajouter les conséquences sur le sol irakien des événements de juin 2014. Depuis cette date, la diminution du nombre d'enseignants ainsi que celui

des d'élèves en apprentissage sur cette langue, ne fait qu'empirer. Pour la rentrée de 2014-2015, aucun cours n'a été assuré au sein de département de français à l'université de Mossoul et c'est le même cas dans les endroits alternatifs qui ont été proposés hors la ville. Les cadres enseignants (écoles et université) se comptent à moins de 50 personnes et l'information circule d'un arrêt total d'enseignement du français en 2016.

Nous avons réussi à obtenir d'informations et des statistiques concernant le constat actuel du français que nous résumons ci-dessous (Cf. Tableau 1) les statistiques sur le nombre d'élèves et d'enseignants depuis 2008 jusqu'à 2016 dans les écoles de Mossoul où est enseigné le français.

Année scolaire Nombre	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre total d'élèves pour 16 écoles	3.590	3.535	3.671	3.458	3.592	3.901	Baisse apparente	Pas d'enseignement
Nombre total d'enseignants	35	35	35	34	32	27	25	Moins de 20

Tableau 1: Nombre d'élèves et d'enseignants dans les écoles de Mossoul.

Si nous regardons le nombre d'élèves durant les années passées de 2008 à 2014, nous remarquons qu'il s'agit de plus de 3400 élèves distribués dans 16 collèges et lycées. L'arrêt de l'apprentissage va entraîner une perte d'enchaînement des cours et des connaissances dont l'apprenant a besoin pour améliorer ou même pour garder ce qu'il a déjà appris. C'est une situation à laquelle personne ne s'attend. Nous avons contacté des collègues et des ami(e)s dont le statut est inspecteur et enseignant. Tous ont affirmé que le nombre d'élèves a été clairement baissé ; une classe de moins de 20 élèves par école étudie le français. En raison de la situation actuelle de Mossoul, il est vraiment difficile et dangereux d'obtenir une statistique exacte de nombres d'élèves qui ont étudié le français en 2014-2015, c'est pourquoi nous ne pouvons pas donner un chiffre précis, mais il est possible de l'estimer selon les confirmations reçues via les contacts ; il varie entre 300 et 400 élèves. Selon Al-Rubeai (2015), pour que « l'Irak développe la qualité de l'enseignement, le grand défi est de trouver des moyens d'améliorer les sorties de l'éducation pour atteindre de meilleures performances » (Notre traduction) Son point de vue montre

que cela peut se faire par une réforme du système éducatif primaire et universitaire, parallèlement en changeant les méthodes d'enseignement et en intégrant de la technologie éducative dans les établissements. Mais actuellement, il n'y a pas des tests en cours montrant la réussite de telles initiatives.

3. Pour demain, quelles suggestions pour l'apprentissage du français ?

3.1. Nécessité d'une volonté politique pour le développement des langues

En premier lieu, le développement des langues étrangères, et non seulement celle de la langue française, ne pourra prendre un essor significatif en Irak qu'à la condition que le ministère de l'Éducation ainsi que celui du ministère de l'Enseignement Supérieur s'engagent communément sur la voie d'une réforme du système éducatif irakien. Cette réforme devra intégrer l'adaptation nécessaire de l'apprentissage des langues aux normes internationales. Outre les langues locales, l'arabe mais aussi l'anglais qui reste prédominant dans le cadre des échanges possibles entre les communautés, il n'en demeure pas moins que l'intérêt pour les autres langues dont le français constitue la base absolue d'une diversité qui ne peut que favoriser la dimension culturelle, scientifique et économique d'une nation comme la nôtre.

3.2. Une image de la langue française à reconsidérer

La langue française est trop considérée par les élèves et les étudiants irakiens comme étant une langue de « luxe », c'est-à-dire une langue dont on souligne surtout la beauté de sa tonalité mais aussi la difficulté de son orthographe, celle de la conjugaison élaborée de ses verbes et l'obligation d'une attention soutenue sur la concordance de ses temps, sans oublier la rigueur de sa grammaire dans la phrase. Le français ne doit plus faire l'objet d'une langue qui ne serait destinée qu'aux classes sociales élevées mais plutôt être reconnue comme une langue dont l'exigence dans sa rédaction porte son apprentissage à un niveau qui accroît les nuances descriptives de l'expression et qui favorise les qualités intellectuelles de ses apprenants.

Nous constatons qu'il est donc important pour « susciter » l'envie des élèves d'apprendre cette langue, de mettre en œuvre une communication pertinente sur les multiples avantages que peut procurer la connaissance du français. Avantages à la fois sur le plan littéraire et notamment pour ce qu'elle apporte dans les échanges de nature historique, archéologique entre les pays comme montre Giardina (1999 : 48) « des actions de communication, des échanges entre deux entités, deux

parties qui s'influencent réciproquement » puis sur le plan social, économique et aussi scientifique, aspects fondamentaux au sein de la francophonie, pouvant procurer de nombreux intérêts de coopérations futures avec l'Irak. Les domaines dans lesquels la France est particulièrement performante techniquement, doivent également soulever la mobilisation des autorités gouvernementales irakiennes pour favoriser l'enseignement du français et motiver les échanges culturels et économiques en augmentant le nombre des boursiers dans les universités élites.

Nous le voyons, l'apprentissage du français relèvera davantage à l'avenir d'une volonté de valoriser la communication de la population active irakienne avec celle des communautés actives francophones, qui ne se limitera pas seulement aux domaines littéraires et culturels mais qui devra s'étendre aux milieux sociaux-économiques et scientifiques à des fins de reconstruction et de développement du pays si les conditions politiques internes le permettent.

3.3. Les TIC au service de l'enseignement/apprentissage de la langue française

Aussi, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) nous seront d'une grande utilité pour prétendre atteindre ce but. En effet, si les innovations en informatique, audiovisuel, multimédia et l'arrivée d'Internet révolutionnent la communication, les conséquences de leur utilisation massive dans le monde aujourd'hui modifient radicalement notre façon de vivre et de consommer. Selon Lancien (1998 : 95) le web nous permet « d'accéder aux sources de données, de stocker, manipuler, produire et transmettre l'information sous différentes formes, que celles-ci soient des interfaces graphiques interactives, des textes, du son, des images, de la vidéo ». L'accès aux connaissances, aux banques de données se développent dans une « culture de masse » que relaient les médias. L'information circule en temps réel et bouleverse notre quotidien et les rapports humains.

Internet permet la multiplication des contacts et la rapidité des échanges. Les internautes accèdent de n'importe où aux « réseaux sociaux » (Grosbois, 2012) dans des objectifs de relations écrites et de partages d'images, commentant le moindre événement. Ces technologies redéfinissent la société entière, les milieux de travail, les chaînes de valeurs. Elles mobilisent les possibilités à « innover », favorisent la multiplication du réseautage, accroissent le nombre d'applications et d'interconnexions rendues possibles maintenant sur la téléphonie mobile et qui gagnent à présent la poche des internautes grâce à l'apparition des tablettes.

Selon (Jutand, 2013) les milieux éducatifs, les domaines de la formation ne peuvent s'exonérer et rester en marge de ces progrès et intègrent progressivement les rouages que nous apportent désormais les outils numériques. De nouveaux types d'enseignement voient le jour. Ils se bâtissent sur les modèles d'accès aux « ressources multimédia » et sur la manière de les utiliser. L'apprentissage prend un chemin « multidimensionnel ». Les apprenants acquièrent leurs savoirs dans le cadre d'une « organisation hypertextuelle des informations »

L'étudiant doit apprendre à maîtriser et à gérer cette diversité d'informations. Avec les TIC, sa façon d'apprendre évolue. Il mêle les liens de l'hypertexte à ceux du multimédia. Pratiquer ces nouveaux « outils technologiques » (Guichon, 2012 : 31) représente de nouveaux défis que doivent relever les pédagogues. Les interactions ne sont plus limitées dans le temps et l'espace, transformant l'apprentissage collaboratif ». Ces nouveaux systèmes suscitent plus d'implication de la part des apprenants, et le réseau numérique oblige les enseignants d'adapter leurs habitudes professionnelles en fonction des ressources documentaires que celui-ci leur propose. Leur généralisation implique de nouvelles réflexions didactiques et multiplie les expériences pédagogiques. Ainsi par exemple, les échanges entre informaticiens spécialistes et les didacticiens des langues permettent de bâtir un enseignement informatique adapté pour l'apprentissage. L'interactivité, dans un but d'efficacité, y constitue une valeur ajoutée. L'apprenant interagit de « façon multi sensorielle » (Giardina, 1999 : 21) et doit être au cœur des projets de formation dans un cadre multimédia où il peut manipuler, observer, changer des données, tester des hypothèses et où l'utilisation croisée de diverses sources médiatiques peut s'envisager dans une perspective d'enseignement à distance. Les TIC rendent possible la diversification des approches. Les supports transforment la relation aux savoirs. Elles contribuent à l'amélioration de l'apprentissage des élèves. Ceux-ci deviennent aussi plus autonomes et motivés.

La nouvelle forme d'apprentissage qu'est l'e-learning ajoute de la flexibilité en temps et en lieu, permet la mise en œuvre de stratégies de formation, de stratégies pédagogiques qui se montrent plus efficaces, plus pertinentes que les pratiques dites traditionnelles. L'apprentissage atteint favorablement les candidats qui se trouvent éloignés des centres. Les cours développés grâce aux plateformes d'apprentissage des langues en ligne s'étendent à un public plus élargi (Rivens Mompean, 2013). Ces progiciels augmentent les interactions entre groupes, tant sur le plan de la communication que sur celui de la collaboration et favorisent la progression en autonomie des apprenants. Les plateformes renforcent les sentiments d'appartenance à une communauté d'apprentissage, mobilisée sur les activités en ligne. Elles sont un dispositif de soutien au présentiel où le groupe y

trouve un lieu d'échanges qui accroît, d'une manière plus dynamique, les possibilités d'information, d'entraide dans la construction et l'acquisition des connaissances (Giardina, 1999 : 42). Certaines plateformes fonctionnent en partenariat avec des écoles et universités réputées, d'autres enrichissent l'apprentissage en ligne par des cours experts et des formules d'exercices et devoirs de différents niveaux. D'autres plateformes se distinguent d'un point de vue social. Elles sont conçues sur des bases sécuritaires, permettant par exemple l'intervention des parents au « travail collaboratif » (Guichon, 2012 : 21).

Aussi considère-t-on également que les cours en ligne, comme les MOOC «*Massive Open Online Courses*», représentent une véritable révolution des formations à distance. Leur forme peut être de type classique avec des vidéos, des QCM, des supports papier imprimables. Elle peut être apparentée aussi à un présentiel mais qui s'effectue à distance. Dejoux (2015), imagine que cela révolutionne complètement le monde de l'enseignement et que les MOOC aujourd'hui, amènent trois phénomènes :

D'abord, on est sur de l'enseignement plaisir international. Il y a des plateformes dans le monde entier. Deuxième rupture, c'est que ça permet, non pas d'apprendre simplement avec les gens qui sont dans votre classe, mais d'apprendre avec le monde, puisque vous allez entrer en contact avec des gens du monde entier qui font le MOOC. Et troisièmement, c'est aussi une façon d'approcher la culture, beaucoup de personnes qui font des MOOC pour apprendre une langue.

Les technologies appliquées à la formation en ligne entraînent ainsi de multiples conséquences et adaptations en comparaison du schéma traditionnel de formation.

L'arrivée des plateformes numériques écrit une page nouvelle parmi les techniques d'enseignement. Si apprendre le français, tout comme apprendre d'autres langues, nécessite le recours à de nombreuses méthodes ayant leurs caractéristiques propres, l'emploi des TIC comme support d'apprentissage permet désormais d'associer différents moyens de communication du type courriers, forums de discussion, bavardage, tableau blanc... et de faciliter ainsi les interactions entre groupes d'apprenants. Selon Jutand (2013 : 141), elles peuvent aussi être vues « comme un outil d'automatisation des stratégies relationnelles ».

Les plateformes offrent de multiples possibilités de développer l'enseignement des langues, par l'utilisation d'outils en ligne. Ceux-ci ont un caractère motivant pour les apprenants et les rendent aussi plus autonomes. La plateforme est un lieu d'accompagnement dans un dispositif considéré comme hybride du soutien au présentiel (Rivens Mompean, 2013). Il vient en complément au groupe classe.

Elle encourage le sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage permettant d'associer les activités en ligne et en face-à-face, de lier l'individuel et le collectif dans des articulations spécifiques. La plateforme, identifiée comme étant une classe virtuelle apporte donc beaucoup de souplesse, de flexibilité. Cet outil numérique facilite les échanges directs - échanges qui peuvent être très rapides avec les étudiants. Connaître leurs profils, recueillir leurs devoirs électroniques, créer des groupes de projets, émettre, participer à des discussions via des forums, transmettre des documents, informer des résultats obtenus, communiquer des notes : toutes ces possibilités peuvent se faire en temps réel. Elles engendrent des cours dont les formats sont alors très variables. Ils peuvent être hebdomadaire, thématique, informel, orientés sur la discussion avec le choix de plusieurs activités grâce aux forums dans des ateliers pédagogiques, aux tests, aux ressources, aux sondages, aux devoirs... Les sessions enregistrées peuvent être vues plus tard, mises à disposition des étudiants.

Conclusion

Le français est devenu, après l'anglais, la deuxième langue étrangère la plus enseignée dans une centaine d'écoles irakiennes grâce aux efforts continus des universités. Son enseignement demeurait encore à un niveau faible en raison d'une insuffisance de formation des professeurs, de méthodes d'apprentissage plutôt inadaptées et d'un manque de supports pédagogiques. Les TIC ne sont pas encore bien intégrées dans la plupart des établissements de manière adéquate qui permettraient des facilités et rapidités dans le travail. À Mossoul, le français vit actuellement un constat très inquiétant où les élèves et les enseignants ont été obligés de ne plus assurer les cours dans les locaux scolaire et universitaire suite aux évènements de juin 2014.

Des objectifs du MESR incluent la mise à jour des contenus des enseignements et la sensibilisation à la modernisation des méthodes didactiques et de la pédagogie. L'inauguration d'instituts à Bagdad et à Erbil s'effectue en parallèle des perspectives de développement. Ces objectifs doivent être dans le même sens des nôtres où nous jugeons bon d'intégrer les TIC dans l'enseignement du français pour changer des pratiques des enseignants et profiter des possibilités ouvertes par le numérique.

Favoriser l'essor de l'e-learning en s'appuyant sur des plateformes de type pédagogique dans les années à venir en Irak pourrait devenir une solution très intéressante pour encourager l'apprentissage des langues, et à propos du français une raison valable à exploiter pour pouvoir accroître les échanges des irakiens avec le monde francophone.

Bibliographie

- Abdulkadim, H. 2015. « La situation de l'éducation en Irak ». *Articles*
[En ligne] : <http://www.azzaman.com/?p=130630> [Consulté le 24 avril 2016].
- Al-Rubeai, M. 2015. « La qualité de l'enseignement est plus importante ». *Kitabat*. [En ligne]: <http://www.kitabat.info/subject.php?id=72271> [Consulté le 24 avril 2016].
- Al-Taï, U. 1994. *L'enseignement du français en Irak [Microforme] formation des enseignants et didactique des langues*. Sous la direction de Michel Gauthier. Thèse de doctorat : didactique des langues. Université Paris Descartes. 1994. (ABES)159132568
- Ambassade de France. 2013. « Coopération culturelle, scientifique et technique ». *La France en Irak*. [En ligne]: <http://www.ambafrance-iq.org/Cooperation-culturelle>. [Consulté le 24 avril 2016]
- Besse, H. 2010. « Le manuel, un outil souvent utile mais toujours insuffisant ». *Synergies Chine*, n° 5, p. 15-25.
[En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Chine5/besse.pdf> [Consulté le 24 avril 2016].
- Dejoux, C. 2015. « Interview sur TV5 Monde : 7 jours sur la planète ». *Cécile DEJOUX*. [En ligne] : <http://www.ceciledejoux.com/actualites/ceciledejoux7jourssurlaplanete> [Consulté le 24 avril 2016].
- Giardina, M. 1999. *L'interactivité, le multimédia et l'apprentissage : Une dynamique complexe*. L'Harmattan. Éducation & formation. Références. Paris, France.
- Grosbois, M. 2012. *Didactique des langues et technologies: de l'EAO aux réseaux sociaux*. Travaux de stylistique et linguistique françaises. Études linguistiques. Paris: PUPS.
- Guichon, N. 2012. *Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues*. Langues & didactique. Paris: Didier.
- Jutand, F, éd. 2013. *La métamorphose numérique: vers une société de la connaissance et de la coopération*. Paris, France: Alternatives, impr. 2013.
- Lancien, Th. 1998. *Le Multimédia*. Didactique des langues étrangères. Paris: CLE International.
- MESRS. 2016. « Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ». [En ligne] : <http://www.mohe.gov.iq/PageViewer.aspx?id=35> [Consulté le 24 avril 2016].
- Nougain, C. 2015. « Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de partenariat pour la coopération culturelle, scientifique et technique et pour le développement entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Irak ». (2014-2015). Paris: La commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. [En ligne] :: <http://www.senat.fr/rap/l14-218/l14-2189.html.pdf> [Consulté le 24 avril 2016].
- Rivens Mompean, A. 2013. *Le Centre de Ressources en Langues: vers la modélisation du dispositif d'apprentissage*. Villeneuve d'Ascq, France: Presses universitaires du Septentrion, 2013. Université de Mossoul. 2014. « University of Mosul ». Disponible sur : <http://www.uomosul.edu.iq/page.php?details=33> [Consulté le 24 avril 2016].